



Jean-Louis Guigou Délégué général d'IPEMED

Le retour prochain de la Méditerranée dans les débats

► Lors de la campagne présidentielle de 2007, le thème de la Méditerranée avait été très présent, les discours de Toulon et de Montpellier portaient la marque d'un grand dessein historique : celle d'une union méditerranéenne qui promettait d'associer 500 millions d'Européens et 500 millions d'humains au Sud et à l'Est

de la Méditerranée. La donne a changé : crise financière au Nord et révolutions au Sud. Les Français s'intéressent à leurs problèmes quotidiens : chômage, pouvoir d'achat... Les nouveaux gouvernements élus dans les pays du Sud font face à d'autres urgences : crédibiliser l'islam politique, établir l'état de droit, ramener la confiance, attirer des capitaux extérieurs et faire face aux échéances budgétaires.

Voilà pourquoi la Méditerranée est absente des débats de la présidentielle de 2012. Mais elle va encore dominer l'agenda européen ces prochaines années :

stabilisation politique du voisinage arabe, conflits du Proche-Orient, ressources énergétiques, question migratoire, nécessité réciproque d'une coopération économique euro-méditerranéenne, lutte face à un stress hydrique qui va prendre des proportions inquiétantes. Le futur président de la République française devra donc réagir sur des sujets méditerranéens : quel est l'avenir de l'Union pour la Méditerranée ? Faut-il relancer le 5+5 ? Comment contribuer à résoudre le conflit du Proche-Orient ? Qui aidera les pays du Sud confrontés à des échéances budgétaires redoutables ?

La cogestion est-elle pour bientôt ?

Si la Méditerranée est la grande absente de la campagne électorale en France (comme la politique étrangère d'une façon générale), les relations entre l'Europe et les pays de la rive sud de la Méditerranée ne cessent d'interpeller. Ainsi, Miguel Angel Moratinos, ancien ministre espagnol des Affaires étrangères, après avoir été l'envoyé spécial de l'Union européenne au Proche-Orient pour le processus de paix israélo-palestinien, s'est exprimé récemment sur le devenir de ces liens estimant qu'il fallait réfléchir à un nouveau cadre institutionnel pour le Bassin méditerranéen. Selon lui, il faut garder la mémoire de ce qui a déjà été fait mais l'approche doit changer radicalement car les instruments utilisés jusque-là ne permettent pas d'aborder le futur de la Méditerranée. Il estime que les différentes structures, que ce soit l'initiative du 5+5, idée lancée par le ministre italien des Affaires étrangères en 1990, ou le processus de Barcelone, qui avait l'ambition de prendre en compte la globalité de la question



Le président tunisien Moncef Marzouki reçu par son homologue algérien Abdelaziz Bouteflika le 12 février.

et disposent d'une légitimité démocratique. Pour reprendre l'expression d'Edgar Morin, *l'improbable s'est imposé*. Si l'Europe n'est pas à la hauteur de ces enjeux, les regards risquent de se tourner vers les pays du Golfe au détriment de l'ambition maghrébine et des relations euro-méditerranéennes. Les efforts du président

POUR REMÉDIER À L'ASYMÉTRIE DE LA RELATION NORD-SUD, IL EST URGENT DE LA RECONSTRUIRE SUR UNE BASE MULTILATÉRALE EN Y INTÉGRANT LA TURQUIE.

méditerranéenne ou l'Union pour la Méditerranée lancée en 2005 par la France qui reposait sur une vision politique avec des projets concrets mais avec un déficit de leadership se sont révélées être une coquille vide, vide de réalité politique.

RISQUE À partir de ce constat, comment remédier à l'asymétrie grave de la relation Nord-Sud, comment revoir ce partenariat imposé par le Nord à des acteurs en manque de légitimité politique ? C'est le défi qui se pose alors que les pays du Sud ont connu une *nouvelle indépendance*

tunisien suffiront-ils à redonner vie à l'Union du Maghreb arabe ? Il est indispensable de reconstruire la relation sur une base multilatérale en intégrant la Turquie, véritable locomotive, pour laquelle il y a une forte demande dans la région. L'Europe doit comprendre que les pays du Sud ne regardent pas que vers le Nord mais aussi vers l'Est et le Sud. Dès lors, il convient de travailler ensemble pour une meilleure prise en compte des aspirations de chacun. L'heure d'une cogestion de la Méditerranée est-elle arrivée ?

Agnès Levallois

UPM

Réseau de garantie euro-méditerranéen des organismes de garantie de crédit

● Les organismes de garantie de crédit pour les micro, petites et moyennes entreprises du Maroc, de Tunisie, d'Égypte, de Jordanie, de Palestine et du Liban ont signé un protocole d'accord qui institue ce réseau sous l'égide du secrétariat de l'UPM. Cette signature est une première étape vers la concrétisation de ce projet qui entend faciliter les formations et l'échange de meilleures pratiques afin d'améliorer l'environnement institutionnel. Il vise aussi à mener des recherches et des études sur la possibilité d'alimenter des fonds de contre-garantie en soutien aux micro, petites et moyennes entreprises.



ÉNERGIE

Mise en œuvre du Plan solaire méditerranéen

● La Commission européenne a officiellement approuvé l'initiative de préparation des projets du Plan solaire méditerranéen (MSP-PPI) dans le cadre de la Facilité d'investissement de la politique de voisinage (FIV). La MSP-PPI vise à établir un pipe-line de projets de Plan solaire – production d'énergies renouvelables, efficacité énergétique aussi bien que projets de transport d'électricité – de faciliter leur réalisation et leur financement, de coordonner l'action des institutions financières, de la Commission européenne et du secrétariat de l'UPM. L'UE a également donné son accord pour financer à hauteur de 4,6 millions d'euros le projet *Paving the way for the Mediterranean Solar Plan* portant sur l'amélioration des conditions favorables à l'augmentation de l'utilisation de l'énergie renouvelable en général et de l'énergie solaire en particulier dans tous les pays de la rive sud de la Méditerranée.



« Créer un espace de confiance à l'abri des turbulences »



Jean-François Coustillière, consultant, nous explique la démarche du 5+5 et en quoi consiste son rôle : être le laboratoire de la coopération euro-méditerranéenne.

Pourquoi cet intérêt pour le 5+5 aujourd'hui ?

L'Union européenne dispose de trois outils qu'elle a elle-même proposés pour organiser la coopération en Méditerranée : le Processus de Barcelone (1995), la Politique européenne de voisinage (2003) et l'Union pour la Méditerranée (2008). Si l'objectif est globalement le même : « *Transformer la Méditerranée en un espace de paix, de démocratie, de coopération et de prospérité* », ces outils n'ont pas été en mesure d'atteindre les objectifs et font l'objet de défiance. Dans ce contexte peu favorable au développement des relations euro-méditerranéennes, aggravé par la dégradation du dossier israélo-palestinien et les hésitations des Européens face à la succession des révoltes arabes, la démarche 5+5, qui se déploie loin du Proche-Orient et en pleine transparence avec l'UE,

constitue un laboratoire au profit du Processus de Barcelone. Elle est susceptible de créer de la confiance dans un espace plus restreint que celui de la Méditerranée dans sa totalité, mais à l'abri des turbulences les plus fortes qui nuisent aux démarches globalisantes.

Quels sont les atouts de cette enceinte ? Peut-on la qualifier d'informelle ?

La démarche 5+5 est modeste et pragmatique et ses membres partagent, du fait de leur proximité géographique et humaine, nombre de préoccupations qui sont autant de défis. Faisant volontairement le choix de relations informelles, discrètes, pratiques, plus techniques que politiques et surtout réellement partenariales, elle recueille l'adhésion de chacun dans l'exigence de l'équité et réduit le soupçon d'agendas cachés. Elle prend des formes dif-



Les chefs de la Diplomatie des pays de l'UMA réunis à Rabat le 18 février : Hammadi Ould Hammadi (Mauritanie), Saâdeddine El Othmani (Maroc), Mourad Medelci (Algérie), Achour Ben Khayyal (Libye), Rafik Abdessalem (Tunisie) et Habib Boulares, secrétaire général de l'UMA.

férentes selon les dossiers, souple et adaptable aux priorités de chaque domaine concerné. Non contraignante et focalisée sur les priorités des différents membres, elle recueille un attachement fort de la part de chacun des partenaires car elle repose sur l'équité de traitement de leurs préoccupations.

Le changement de gouvernance dans certains pays a-t-il favorisé la reprise du dialogue ?

Ce changement n'a certainement pas conduit à renforcer l'intérêt porté aux dialogues avec l'UE. Bien au contraire, on peut redouter qu'ils soient, aux yeux des peuples, entachés par l'appréciation d'une complicité européenne avec les anciens dirigeants. En revanche, dans ces mêmes pays, il apparaît que la démarche 5+5 est mieux perçue que les autres initiatives car elle laisse aux partenaires la liberté de s'engager ou non, la coopération est débattue, organisée et conduite en concertation entre acteurs techniques. L'histoire du 5+5 n'est pas marquée par l'engagement personnel de chefs d'État tels les présidents Ben Ali ou Moubarak. Les relations dans le cadre 5+5 sont donc plus aisées à reprendre par des dirigeants tenus d'intégrer dans leurs choix la grande vigilance de leur opinion publique vis-à-vis des options prises par les anciens pouvoirs autoritaires qu'ils ont chassés.

En quoi le 5+5 peut-il aider à l'intégration du Maghreb ?

Le 5+5 a connu tout au long de l'année 2011 une période d'inactivité quasi complète. Quant à l'UMA (Union du Maghreb arabe), elle n'avait pas connu de réunion de ses ministres des Affaires étrangères depuis 2009. Dès le début de 2012, il est intéressant de constater que le 5+5 voit programmer de nom-

breuses réunions : celle des ministres des Transports à Alger, des ministres des Affaires étrangères à Rome, et celle du comité directeur du dossier Défense à Rabat, tout ceci en moins de trois mois. Dans le même temps, une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UMA s'est tenue à Rabat qui programme pour septembre-octobre un sommet à Tunis. Cette corrélation confirme qu'il existe une synergie entre les deux initiatives. Quoi qu'il en soit, et cela est particulièrement perceptible dans la coopération de Défense du 5+5, les relations développées entre les dix partenaires contribuent à créer de la confiance entre les acteurs.

Quels sont les sujets prioritaires du 5+5 aujourd'hui ?

Il convient, tout d'abord, de renforcer l'existant en approfondissant les dossiers déjà initiés par une recherche plus active d'actions d'intérêt commun, en promouvant, dans chacun de ces dossiers, des méthodologies de partenariat qui ont fait le succès des dossiers les plus avancés et enfin en associant l'Union européenne comme observateur. Il serait souhaitable d'ouvrir de nouveaux dossiers dans les domaines de la santé, l'économie, la culture et l'agriculture. La priorité qui doit conduire l'ensemble de la démarche doit s'inscrire dans le souci de rapprochement des sociétés pour, en définitive, favoriser l'amélioration des situations socio-économiques : l'emploi et l'accès aux ressources vitales (eau, alimentation), conditions évidentes de la prospérité et de la paix. C'est à ce titre que le 5+5 remplira au mieux son rôle de laboratoire de la coopération euro-méditerranéenne de l'avenir.

Propos recueillis par Agnès Levallois

1. Déclaration UPM du 13 juillet 2008.

À LIRE



Le 5+5 face aux défis du réveil arabe

SOUS LA DIRECTION DE JEAN-FRANÇOIS COUSTILLIÈRE
Cahiers de Confluences, L'Harmattan

● Cette étude a réuni des experts de l'ensemble des pays du 5+5. Certains expriment un point de vue opérationnel et pragmatique quand d'autres proposent des analyses plus académiques. Enfin, des annexes thématiques présentent des propositions dans des domaines prioritaires : éducation et formation, développement rural, échanges de jeunes et coopération universitaire, rôle des collectivités locales, etc. Le 5+5 est un cadre de consultation informel qui regroupe les pays de la Méditerranée occidentale : les cinq pays du Maghreb auxquels s'ajoutent le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte. La définition géographique est importante puisque le 5+5 repose sur la perspective d'Union du Maghreb et il a pour but de l'appuyer. Lancé par des réunions des ministres des Affaires étrangères et des ministres de l'Intérieur, le processus concerne aujourd'hui également la défense, les transports, l'éducation, le développement durable, le tourisme, etc. Le succès de la formule tient à l'égalité entre les pays participants qui a permis de développer un esprit de partenariat entre eux. L'appropriation du processus par les pays du Maghreb apparaît clairement au travers du soutien que lui expriment les experts maghrébins. Certaines critiques sont exprimées au travers des contributions ; elles proviennent essentiellement des pays du Maghreb qui attendent davantage d'engagement de la part des Européens. Alors que les ministres des Affaires étrangères ont repris la proposition de réunir un sommet du 5+5, ces réflexions devraient contribuer à clarifier les enjeux d'un débat qui nous concerne directement.

Michel Roche



Le 6^e Forum mondial de l'eau s'est tenu à Marseille du 12 au 17 mars. L'objectif: apporter des solutions et des engagements collectifs pour répondre aux enjeux de préservation et de gestion de l'eau.

PACTE MONDIAL

Pour une meilleure gestion des bassins

● À Marseille le 16 mars, 69 organismes de bassin du monde entier ont signé officiellement le *Pacte mondial pour une meilleure gestion des bassins*.

Ce pacte est maintenant proposé à la signature des organismes de bassin qui étaient absents à Marseille. Le président mondial du Riob (Réseau international des organismes de bassin), Mohamed Salem Ould Merzoug, haut-commissaire de l'Organisation pour la mise en valeur du Sénégal, l'a présenté à la séance plénière de clôture officielle du Forum. → www.riob.org



Mohamed Salem Ould Merzoug

FORUM MONDIAL DE L'EAU Vers des partenariats régionaux

« Il n'y a aucune raison qu'il existe une Organisation mondiale du commerce et pas une Organisation mondiale de l'environnement », a déclaré le Premier ministre François Fillon dans son discours d'ouverture de la 6^e édition du Forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Marseille du 12 au 17 mars et auquel ont participé près de 35 000 personnes. Il a rappelé à cette occasion que 2,5 milliards de personnes n'avaient toujours pas accès à une eau salubre et que les progrès avançaient encore trop lentement. Toutefois, sans attendre de grandes réorganisations intergouvernementales, des solutions concrètes et des engagements effectifs peuvent être pris par tous les décideurs de l'eau pour apporter des réponses aux enjeux croissants de préservation et de gestion de l'eau. C'est dans cet esprit que cette 6^e édition, intitulée *Le temps des solutions*, était organisée pour encourager aussi bien les gouvernements, les autorités locales, les professionnels de l'eau, les ONGs, les bailleurs de fonds ou la société civile à prendre des engagements concrets à leur échelle.

1400 SOLUTIONS Dans les mois qui ont précédé cette rencontre, les parties prenantes ont été invitées à déposer sur la plateforme des solutions¹ une idée ou un projet, existant ou innovant, pouvant apporter une réponse locale, transfrontière ou nationale à un problème d'eau ou d'assainissement dans le monde. 1 400 solutions ont été publiées sur cette

plateforme dont l'existence doit être pérennisée pour devenir un lieu d'échanges et de suivi jusqu'au 7^e Forum qui se déroulera en Corée du Sud en 2015. Ces solutions portent sur une dizaine de thèmes qui touchent aussi bien à des besoins essentiels (garantir l'accès à l'eau pour tous et le droit à l'eau) à des aspects économiques et environnementaux (harmoniser l'eau et l'énergie) ou aux conditions de réussite pour les actions menées dans l'eau (financement de l'eau).

Un forum de l'eau alternatif réunissant deux mille personnes s'organisait au même moment au port de Marseille pour contester l'organisation et le budget du Forum, et la gestion de l'eau par le secteur privé. Il appelait à la création d'une organisation de l'eau gérée par l'ONU et qui serait assortie d'un tribunal international de l'eau. Ces revendications auraient pu être exprimées au sein du Forum mondial de l'eau qui est l'occasion unique tous les trois ans de faire débattre tous les acteurs des probléma-



François Fillon inaugure le stand français.

Le 10 avril 2012, Ipeded consacrait un petit déjeuner de la Méditerranée aux partenariats régionaux pour une meilleure gestion de l'eau. Au premier plan : Mohamed Salem Ould Merzoug, Jean-Louis Guigou et Jean-Louis Chaussade.



tiques liées à l'eau. La participation, en constante progression, à cette rencontre, qui s'organise régulièrement depuis 1997, démontre la volonté des acteurs institutionnels, économiques et de la société civile de se saisir de ces questions. Progressivement, les messages portés au Forum mondial induisent de nouvelles pratiques et contribuent à l'adoption de nouveaux principes. À la suite du Forum d'Istanbul organisé en 2009, l'Assemblée générale des Nations unies avait énoncé dans une résolution en 2010 que «le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit de l'homme.»

MIEUX COOPÉRER Paradoxalement, cette rencontre d'envergure mondiale conforte l'idée qu'il faut s'organiser et mieux coopérer au niveau local ou régional pour répondre aux multiples enjeux de l'eau. Les processus régionaux du forum contribuent à développer dans le temps des logiques de partenariats régionaux. Le processus intercontinental méditerranéen, qui a été animé par plusieurs sessions et événements parallèles au cours de la rencontre, souhaite notamment pérenniser un forum régional méditerranéen de l'eau. Parmi les orientations proposées : l'amélioration des rendements de réseaux d'eau potable (jusqu'à 85 %), la réutilisation totale, d'ici 2020-2025, de l'eau usée traitée, la mutualisation du traitement des effluents industriels avec un objectif de traitement de 50 % du potentiel de rejet des eaux usées industrielles, etc.

Au cours d'un événement parallèle, Ipeded a présenté le projet de mutualisation des compétences de réseaux et institutions de l'eau qui agissent dans divers domaines (information, formation, prospective, recherche-innovation...). Cette initiative partagée avec le Semide et l'Oieau vise à proposer un outil interdisciplinaire d'appui aux décideurs de l'eau via la constitution d'un Réseau méditerranéen de ressources sur l'eau.

Morgan Mozas,
chef de projet Ipeded

1. www.solutionsforwater.org.

RENCONTRE

Les petits déjeuners d'Ipeded

● La rencontre a été consacrée à la gestion de l'eau en Méditerranée avec les interventions de Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez Environnement et de Mohamed Salem Ould Merzoug, ancien ministre, président du RIOB (Réseau international des organismes de Bassin) et haut-commissaire de l'OMVS, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal. Jean-Louis Chaussade a indiqué que la demande en eau du Bassin méditerranéen devrait croître de façon significative. De ce fait il y a nécessité à gérer l'eau de manière intégrée, à la bonne échelle, celle du Bassin, et de structurer la Méditerranée comme «bassin des bassins» en mettant en place un Comité des bassins sur une base d'États volontaires. Cette instance de concertation, consultative dans un premier temps, pourrait réunir l'ensemble des parties prenantes autour de la mise en œuvre des politiques et des projets sur l'eau. Mohamed Salem Ould Merzoug a rappelé qu'il y a eu des guerres de l'eau et que le premier traité diplomatique connu a soldé une guerre entre cités sumériennes qui a duré 100 ans. Il a également souligné que 3 500 enfants meurent chaque jour par manque

d'accès à l'eau potable et que plus d'un milliard d'hommes n'y ont pas accès. La rénovation de l'action politique est donc indispensable pour une meilleure gouvernance de l'eau. Partant de l'expérience de la mise en valeur du fleuve Sénégal, il a indiqué qu'elle a été rendue possible grâce à la mise en œuvre d'une gouvernance optimale entre les quatre États frontaliers. Mais la situation de la Méditerranée est plus compliquée que celle du fleuve Sénégal : comment convaincre que la Méditerranée peut être un intérêt commun et non pas seulement un problème commun ? En effet, on ne peut faire abstraction des enjeux géostratégiques de la Méditerranée orientale : problème de l'ensemble des riverains du Bassin du Jourdain, problème du barrage d'Assouan et des conséquences de la gestion du Nil avec les pays riverains.
→ [compte-rendu](http://compte-rendu.suez.com) sur www.ipemed.coop

DESSALEMENT

Une usine à Gaza

● En marge du Forum mondial de l'eau le Premier ministre français s'est entretenu avec son homologue palestinien et a annoncé la décision de la France de débloquer 10 millions d'euros pour le financement de l'usine de dessalement d'eau dans

le cadre de l'Union pour la Méditerranée. Premier projet à avoir été labellisé par l'UPM en 2011, d'une capacité de 100 millions de mètres cube, il faut maintenant trouver les fonds pour le réaliser. Les principales institutions financières internationales ont décidé de créer le meilleur mécanisme financier pour encourager et gérer les contributions des bailleurs de fonds du projet.

À LIRE

XXI^e siècle, siècle de l'eau ?

● Directeur général de Suez Environnement, membre fondateur et président du conseil de surveillance d'Ipeded, Jean-Louis Chaussade propose dans cet ouvrage plusieurs solutions à la question cruciale de l'eau dans le monde, allant du prix de l'eau à la relation entre eau et industrie, eau et agriculture, en passant par le savoir-faire entre public-privé, Nord-Sud et l'indispensable coopération dans ce domaine. Il prône la création d'un label environnemental afin de connaître l'empreinte eau des produits consommés et rappelle l'intérêt marqué par Suez pour agir auprès des agriculteurs afin de les aider à réduire leur consommation d'eau, acquérir de nouveaux outils de gestion et de suivi de consommation.

Jean-Louis Chaussade,
Nouveaux débats publics, 2012

Mediterra 2012.
La diète méditerranéenne pour un développement régional durable
CIHEAM (COLLECTIF)
Paris, Ciheam/Les Presses de Sciences-Po, mars 2012



Mediterra 2012, consacré à la diète méditerranéenne, est le treizième rapport régional du Ciheam (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes), organisme intergouvernemental qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire. Sa réalisation aura mobilisé un réseau scientifique composé d'une cinquantaine d'experts internationaux aux profils aussi diversifiés que complémentaires. Une pluridisciplinarité nécessaire pour comprendre les différentes composantes de la diète méditerranéenne, tant celle-ci doit être analysée avec une approche transversale et intersectorielle.

Parler de cette diète dépasse donc le simple cadre d'objet d'étude scientifique à l'heure où le monde semble redécouvrir l'importance de l'agriculture. Reconnue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme l'un des modèles les plus favorables à la santé humaine, la diète méditerranéenne, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques agronomiques, socioculturelles et culinaires des pays méditerranéens, constituerait un formidable potentiel mobilisateur pour contribuer au développement régional durable de l'espace méditerranéen. Inscrite en 2010 au patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco, elle est pourtant de moins en moins observée dans la région qui l'a vue naître.

Le rapport propose un itinéraire innovant pour l'appréhender, en ouvrant huit pistes de réflexion faisant appel non seulement à l'histoire, aux sociétés en mouvement, à l'environnement, aux entreprises et au commerce mais aussi aux initiatives citoyennes. Le parcours proposé ne se limite pas à vanter ses mérites sanitaires et nutritionnels. Il pousse aussi à une réflexion sur ce concept multidimensionnel, suscitant certaines interrogations. En ces temps de prise de conscience envi-

ronnementale, le rapport s'interroge sur le poids de ce mode de consommation, sur les ressources naturelles et sur la responsabilité des acteurs engagés dans chaque maillon de la chaîne alimentaire. L'occasion de rappeler les enjeux du secteur agroalimentaire dans la région et de faire réfléchir de manière globale et mondiale sur la nécessité de produire toujours plus et mieux, en réponse aux demandes des consommateurs, devenus de véritables *consommacteurs*. Le choix de conclure sur les politiques menées dans la région n'est pas anodin, rappelant ainsi que, lorsqu'il s'agit d'agriculture, la volonté politique est primordiale. L'édition 2012 de *Mediterra* arrive à point nommé. Les enjeux du développement agricole, les défis environnementaux et la gestion des insécurités alimentaires apparaissent comme des éléments essentiels dans le vaste mouvement de transitions sociales, économiques et politiques que connaissent les pays de cet espace.

Colette Alcaraz

Disponible en version papier aux Presses de Sciences-Po et téléchargeable en accès libre sur www.ciheam.org

L'Europe méditerranéenne en crise

«Confluences Méditerranée» n° 80, hiver 2011-2012



L'intérêt de ce numéro réside dans l'analyse de la crise qui secoue les pays de l'Europe méditerranéenne et dans les questions qu'elle engendre. Au Sud, des peuples ont fait tomber des régimes autoritaires et au Nord des mouvements populaires s'en sont pris aux dérives des puissants, de l'argent sans que des revendications précises émergent. Ils s'interrogent sur le cadre démocratique et sur le devenir de cet espace. La crise de la zone euro a fait apparaître une fracture Nord-Sud au sein de l'Union européenne qui pousse au scepticisme quant aux solutions qui visent à plus de fédéralisme. Dès lors la question est celle d'une «*refondation sans doute plus radicale de la construction européenne*».

L'Union européenne et le Maghreb : quel engagement un an après le « Printemps arabe » ?

Deuxième rapport sur la sécurité durable au Maghreb

Institut Thomas More
www.institut-thomas-more.org

● Un an après le déclenchement des mouvements de contestation dans les pays arabes, ce rapport fait le point sur les quatre défis que les pays du Maghreb doivent relever : démocratisation, défi économique et social, sécurité et coopération. Mais l'UE, voisin et partenaire économique des États maghrébins, est également concernée. Jusqu'à présent, elle se satisfaisait de régimes autoritaires avec lesquels elle négociait. Il convient donc, selon l'auteur, d'appuyer les processus politiques en cours «*sans diaboliser les nouvelles équipes au pouvoir*». Une approche globale est préconisée ainsi que la nécessaire coopération intra-maghrébine car le non Maghreb a un coût, estimé à deux points de PIB. Enfin, seule la construction d'un vrai projet géopolitique euro-méditerranéen et euro-arabe permettra un engagement réussi de l'Europe au Maghreb.

Le salafisme d'aujourd'hui, mouvements sectaires en Occident

SAMIR AMGHAR
Éditions Michalon, 2012



Cette enquête bien documentée permet de comprendre l'univers social et idéologique des groupes salafistes qui trouvent un écho aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord auprès des jeunes issus de l'immigration musulmane. L'auteur, docteur en sociologie à l'EHESS, explique ce qu'est le salafisme et, grâce à de nombreux entretiens, nous plonge dans cette branche de l'islam dont ceux qui s'en réclament ont le sentiment d'être détenteurs du *vrai* islam. Ce mouvement n'est pas monolithique. Il se divise entre ceux qui refusent tout engagement politique, ceux qui considèrent que le politique est un moyen de diffuser les idées et enfin les révolutionnaires qui préconisent la lutte armée. Une clarification importante dans le contexte de confusion actuel.

La santé au cœur des débats et des réformes au Maghreb

Les populations des pays du Maghreb expriment de fortes attentes auprès de leurs gouvernements, dont un plus grand accès à des soins de qualité à moindre coût. Pour cela, ils doivent repenser leurs systèmes de santé, les rendre plus solidaires tout en maîtrisant les dépenses qui vont fortement augmenter du fait du vieillissement de la population et de l'émergence de nouvelles pathologies (non transmissibles – 79,7% des décès en Tunisie, dégénératives et traumatologiques). Pour y arriver, les autorités doivent faire des choix stratégiques, définir des priorités et les traduire en programmes de santé à court, moyen et long terme. Ces programmes, à défaut d'être communs, pourraient être compatibles et comporter des coopérations, voire des alliances, Sud-Sud et avec les pays de l'Union européenne.

À la différence des pays du Nord de la Méditerranée, les pays du Maghreb central doivent faire face au même moment à une transition démographique avec une grande proximité d'indicateurs : espérance de vie à la naissance au-delà de soixante-dix ans ; taux de mortalité infantile et maternelle élevés mais en forte baisse ; structure de la pyramide des âges avec une progression de la part de la population de soixante ans et plus qui s'opère presque simultanément à la transition épidémiologique.

POUR ACCÉDER À DES SOINS DE QUALITÉ À MOINDRE COÛT, LES PAYS DU MAGHREB DOIVENT ÉTABLIR DES PROGRAMMES COMPORTANT DES COOPÉRATIONS SUD-SUD ET AVEC LES PAYS DE L'UE.

Celle-ci les met en présence de maladies nouvelles caractéristiques des pays développés (diabète, cancer, dépression, pathologies professionnelles, maladies respiratoires...) impliquant des soins de plus en plus coûteux et une étiologie plus complexe que celle des maladies traditionnelles qui les oblige à maintenir des programmes de vaccination et d'actions traditionnelles (taux élevé de mortalité infantile et maternelle, notamment en Algérie, maladies transmissibles qui perdurent sous forme de flambées épidémiques) tout en développant des actions de promotion de la santé plus larges et, surtout, intersec-

Dix axes d'évolution

- ◆ Réaffirmer la place de la santé au cœur du politique
- ◆ Faire de la politique de santé un exemple de démocratie
- ◆ Encourager des pilotages ministériels, gouvernementaux, plus stratégiques
- ◆ Mettre en place des outils de pilotage adaptés et performants
- ◆ Développer un système de santé plus orienté vers les usagers
- ◆ Promouvoir un système de santé plus solidaire
- ◆ Définir une stratégie d'affectation de ressources financières efficiente
- ◆ Repenser et réorganiser la formation et l'information de tous les acteurs
- ◆ Promouvoir une régulation accrue du marché du médicament
- ◆ Développer les collaborations, faire émerger des alliances Sud-Sud et Nord-Sud



Janvier 2009, Mohammed VI inaugure la première tranche du CHU Hassan II à Fès.

torielles, prenant davantage en compte les déterminants de santé (éducation, nutrition, habitat, environnement, etc.).

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS Pour réorganiser les systèmes de santé, les pays du Maghreb doivent réduire les inégalités dans l'accès aux soins (notamment la part du financement de santé assuré par les ménages – autour de 40 %), mettre en place une régulation entre les secteurs public et privé, développer un système de financement transparent, efficient et solidaire et une assurance maladie unique (au Maroc, elle a été créée en septembre 2005). Sans oublier d'encourager la participation des usagers et des professionnels à la gouvernance des systèmes de santé.

Au Maroc et en Tunisie, les ministres de la Santé ont compris l'urgence d'engager ces réformes. Ils organisent des débats pour définir la politique de santé des années à venir. Le rapport *Défis nationaux et enjeux partagés, les systèmes de santé en Algérie, Maroc et Tunisie*, réalisé par Ipe-med¹, propose dix axes d'évolution et des coopérations concrètes pour nourrir ces réflexions.

Macarena Nuno, chef de projet Ipe-med

1. Rapport réalisé par un groupe de spécialistes de la santé issus des pays du Maghreb et coordonné par les professeurs Farid Chaoui et Michel Legros. Disponible sur www.ipemed.coop.



➔ www.ipemed.coop

À TÉLÉCHARGER

Vers un espace.med. La confiance dans la société numérique méditerranéenne

● Coordonné par Laurent Gille, Wahiba Hammaoui et Pierre Musso cet ouvrage de la collection *Construire la Méditerranée* analyse le développement du numérique et considère qu'il est trop important pour en laisser la conduite stratégique au seul niveau national. Il appelle donc à

la définition d'une politique euro-méditerranéenne globale visant à créer un espace commun, une société méditerranéenne de l'information et de la connaissance. Pour cela il avance sept recommandations en distinguant entre les actions *désirables* et les *réalistes*.



Ravitaillement d'un avion à l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

PHILIPPE GARCIA / AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC

CONTRAİNTE CARBONE

Quel impact dans le secteur aérien ?

Depuis le 1^{er} janvier, tous les avions qui atterrissent ou décollent d'un aéroport européen, sont soumis au système d'échanges de quotas d'émissions. La décision suscite de nombreuses protestations.

tions industrielles à se conformer à ce mécanisme de marché.

Le secteur aérien n'y échappe pas et, depuis le 1^{er} janvier dernier, toutes les compagnies aériennes internationales, dont les appareils atterrissent ou décollent d'un aéroport européen, sont soumises au système communautaire d'échanges de quotas d'émissions (EU ETS). L'Association internationale du transport aérien (Iata) y est opposée, faisant valoir que la décision est illégale. Mais un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne en date du 21 décembre 2011 estime que l'activité du transport aérien dans l'EU ETS est conforme au droit international. Les effets seront vraiment visibles en 2013.

RISQUE DE DÉTOURNEMENT Comment les compagnies européennes et celles de la rive sud de la Méditerranée réagissent-elles déjà à ce mécanisme contraignant ? Le risque est grand de voir un détournement de trafic vers des plateformes non européennes, ce qui engendrerait des fuites de carbone et des problèmes de concurrence. Pour éviter toute entorse à la concurrence mondiale dans ce secteur, les compagnies Air France et Tunisair, comme la plupart des autres compagnies, sont pour la mise en place d'un système global d'échange de quotas de carbone, placé sous les auspices de l'OACI, qui respecte le principe de *responsabilités communes mais différenciées* et qui permette d'éviter les difficultés liées à la multiplication d'ETS régionaux. Lors d'une réunion, à Doha le 12 avril, des compagnies aériennes arabes, dont Qatar Airways, ont critiqué l'engage-

ment européen. Elles réclament un accord mondial sur les moyens de réduire les émissions de CO₂. L'Association des transporteurs aériens arabes (AACO) a appelé l'Union européenne à travailler avec l'OACI pour parvenir à un accord global plutôt qu'euro-péen. L'AACO, qui représente les intérêts de vingt-sept compagnies du monde arabe, estime, pour sa part, que « la mesure européenne viole la convention de Chicago ainsi que la souveraineté des États et risque d'entraîner des conflits et des guerres commerciales qui n'aideront ni l'environnement ni les passagers ni les compagnies aériennes ».

AIR FRANCE-KLM FAVORABLE Le groupe Air France-KLM accueille favorablement ce mécanisme d'échange de permis d'émissions car il aura un impact sur l'environnement. De plus, le produit de la vente par enchères des quotas par les États devrait être affecté à l'amélioration de la performance du transport aérien, mais le groupe entend être vigilant afin que ce mécanisme soit appliqué équitablement à l'ensemble des compagnies aériennes internationales. Pour cela, il participe aux travaux de l'Iata. L'objectif est de proposer des solutions opérationnelles permettant d'atteindre les objectifs environnementaux adoptés par l'Assemblée générale de 2009. Il s'agit, d'ici à 2020, d'améliorer l'efficacité énergétique de 1,5 % par an, de stabiliser et de parvenir à une croissance neutre en émissions de CO₂ et, en 2050, de réduire des émissions de CO₂ de 50 % par rapport au niveau de 2005.

Agnès Levallois

La conférence de Rio+20 se tiendra du 20 au 22 juin prochain. C'est l'occasion de revenir sur la dynamique de développement durable initiée par la conférence de Rio de 1992. Celle-ci avait, notamment, conduit à l'adoption de l'Agenda 21 et à la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique, puis au protocole de Kyoto qui a permis à des pays développés de s'engager pour diminuer leurs émissions de CO₂.

En octobre 2010, 174 pays de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) ont adopté, lors d'une réunion, une résolution avec comme objectif de limiter les émissions de CO₂ dans ce domaine. Même si la contribution de l'aviation aux émissions de gaz à effet de serre n'est d'environ que de 2 %, elle progresse en raison de l'augmentation du trafic. Les pays européens ont donc mis en place, dès 2005, un système européen de quotas d'émissions en contraignant plus de 10 000 installa-

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN, UNE ASSOCIATION DONT LE BUT EST DE RAPPROCHER LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE PAR L'ÉCONOMIE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Louis Guigou RÉDACTEUR EN CHEF : Agnès Levallois ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Colette Alcaraz, Morgan Mozas, Macarena Nuno, Michel Roche, Véronique Stéphan PHOTOS : D.R. RÉALISATION : Patricia Jezequel, Alain de Pommereau IMPRESSION : Mouquet (sur papier certifié PEFC) ABONNEMENTS ET CONTACT : communication@ipemed.coop ISSN 2106-8410